



CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS

[www.cnchalon.fr](http://www.cnchalon.fr)

Rue d'Amsterdam – 71100 Chalon sur Saône

☎ 03.85.41.58.95

[secretariat.club@cnchalon.fr](mailto:secretariat.club@cnchalon.fr)[chalonnatation@cnchalon.fr](mailto:chalonnatation@cnchalon.fr)

RESERVE AU CNC

N°d'IUF

--	--	--	--	--	--	--

Carte délivrée 

NATATION ADOS ET  
HANDI NATATION  
2024/2025

Nom de l'enfant : ..... Prénom : ..... Sexe : F / M  
 Date de naissance : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : ..... Nationalité : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Commune : .....  
 Nom et prénom mère : ..... Nom et prénom père : .....  
 Téléphone mère : ..... Téléphone père : .....  
 Email : ..... (en lettres majuscules)

## CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné : .....  
 exerçant l'autorité parentale sur (nom et prénom) : .....  
 ..... certifie sur l'honneur que  
 toutes les questions du QS Sport Mineurs Annexe II-23 du  
 Code du Sport donnent lieu à une réponse négative et que  
 l'état de santé de l'enfant ne justifie pas d'un examen médical  
 préalable à l'activité réalisé par un médecin.

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné autorise :  
 Mon enfant à participer aux activités prévues par le CN  
 Chalon  
 Le CN Chalon à prendre, en cas d'urgence, toutes les  
 dispositions permettant la mise en place de traitement  
 médicaux ou chirurgicaux, entrée et sortie d'hôpital

## LA LICENCE

En adhérant au Cercle Nautique Chalonnais, votre enfant souscrit une  
 licence auprès de la Fédération Française de Natation.

## L'ASSURANCE

La licence intègre de façon automatique :  
 • Une assurance responsabilité civile  
 • Une assurance dommages corporels, « garantie de base », à laquelle  
 vous pouvez renoncer à votre demande expresse.  
 Ces garanties sont l'objet d'un contrat entre l'assureur MAIF et la  
 Fédération Française de Natation.  
 Concernant la garantie dommages corporels, si vous souhaitez souscrire  
 un contrat vous apportant des garanties complémentaires, et une  
 meilleure prise en charge, la Fédération Française de Natation sera à  
 même de vous faire des propositions d'options complémentaires.  
 Les conditions de ces garanties sont consultables au local du club à votre  
 demande, à compter du 15 septembre, date de prise d'effet du contrat.  
*Information réalisée dans le cadre des obligations des associations en  
 matière d'information et de conseils aux adhérents.*

## DROIT D'IMAGE

Je soussigné, représentant légal ne m'oppose pas formellement à ce que  
 le CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS utilise sans droit les images sur  
 lesquelles, moi ou mon enfant apparaîtrait, aux fins de promouvoir les  
 activités, ou la notoriété de l'association sur les publications papier ou  
 informatiques qu'il est appelé à émettre.

## CONDITIONS DE DEROULEMENT DE LA SAISON

Le CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS est signataire d'une Convention  
 d'utilisation de l'Espace Nautique avec la Communauté d'Agglomération  
 Grand Chalon. Ses membres sont tenus de respecter le règlement  
 affiché de l'Espace Nautique (règles d'accès parents à consulter).  
 Les activités des membres s'exercent dans le cadre des périodes et  
 créneaux horaires définis à Convention. Ces horaires correspondent aux  
 horaires distribués par le Cercle Nautique Chalonnais.  
 La période d'ouverture des activités des groupes loisirs et  
 apprentissage du CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS est  
 approximativement du 15 septembre au 31 mai, date d'ouverture de  
 l'Espace Nautique aux horaires d'été.  
 Aux périodes de vacances scolaires, les cours sont arrêtés.  
 Les cours sont annulés pour les raisons suivantes :  
 • Jours fériés  
 • Fermetures de l'Espace Nautique  
 • Organisation de compétitions

## BASSINS ET ESPACE BIEN ÊTRE

Les installations de l'Espace Nautique du Grand Chalon ne sont pas  
 accessibles aux adhérents, (ni aux parents) avant ou après l'activité  
 pour laquelle les enfants ont accédé aux bassins.

## DESISTEMENT

L'adhésion est conclue pour la saison 2024/2025 et ne fait l'objet d'aucun remboursement individuel.

Chalon sur Saône, le ..... / ..... / ..... Nom, prénom : .....  
 Signature :

La signature vaut acceptation du règlement intérieur du club consultable sur [www.cnchalon.fr](http://www.cnchalon.fr)



## GRUPE HANDISPORT - 1 SEANCES/SEMAINE

Années d'âge	Niveaux	Choix	Jours	Horaires
MINEURS	HandiSports	1 <input type="checkbox"/>	Mercredi	13h30/14h30

## GRUPE ADOS COLLEGE ET LYCEE, LOISIR - 1 SEANCES/SEMAINE

Années d'âge	Niveaux	Choix	Jours	Horaires
2008/2011	Ados Collège	1 <input type="checkbox"/>	Mercredi	16h00/17h00

## TARIFS

1 <sup>er</sup> de la famille	2 <sup>ème</sup> de la famille*	3 <sup>ème</sup> de la famille*	4 <sup>ème</sup> de la famille*	5 <sup>ème</sup> de la famille*
231 €	210 €	194 €	172 €	145 €

\*Même foyer fiscal. Les dégressivités ne s'appliquent pas aux tarifs réduits.

<b>INSCRIPTION 2024/2025</b>	<b>QS-SPORT :</b> <input type="checkbox"/>	<b>CERTIFICAT MEDICAL :</b> <input type="checkbox"/>	<b>DATE CERTIFICAT :</b> .....
------------------------------	--	--	--------------------------------

Saison 2024 / 2025	Payé 1	Payé 2	Payé 3	Payé 4	Payé 5	Dû
Chèques						
Carte bancaire						
Espèces						
Chèques Vacances Coupons Sport						
Comité Entreprise						
Pass Sport						

Il est impératif de retourner le dossier complet le plus rapidement possible, sinon le sociétaire ne sera pas licencié et ne pourra pas participer aux activités. L'accès à l'Espace Nautique lui sera refusé. Attention : Le port du bonnet de bain est obligatoire pendant les séances

**BADGER AUX PORTILLONS D'ENTREE POUR CHAQUE SEANCE, EST OBLIGATOIRE !**

Les indications qui seront portées sur ce document feront éventuellement l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la Loi n° 78.17 du 06 janvier 1978 relative à "l'informatique, aux fichiers et aux libertés", toute personne peut exercer le droit d'accès et de rectification prévu par celle-ci.

